



SO



NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr:
LIMITEE
E/ECA/PSD.4/12
28 février 1986
FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Quatrième Session de la Conférence Commune
des Planificateurs, des Statisticiens
et des Demographes africains

Addis-Abeba, Ethiopie, 3-12 mars 1986

RAPPORT ANNUEL 1984/1985

I. SURVOL HISTORIQUE

L'Institut Africain des Nations Unies pour le Développement Economique et la Planification (IODEP) a été créé par la Résolution 58 (IV) du 1er mars 1962 adoptée par la Conférence des ministres de la CEA à sa quatrième session tenue à Addis-Ababa, Ethiopie. L'Institut a été établi l'année suivante projet du Fonds Spécial des Nations Unies avec la nomination du premier directeur et administrateur. Les premiers statuts de l'institut ont été approuvés aux termes de la Résolution 93 (VI) du 27 février 1964 adoptée par la Conférence des ministres de la CEA à sa 109ème réunion à Addis-Ababa, Ethiopie. Par la suite, à une réunion de la Conference des Planificateurs Africains, tenue à Dakar, Sénégal, du 16 au 27 novembre 1964, le premier Conseil d'Administration a été élu. Les statuts actuels de l'institut ont été approuvés et adoptés aux termes de la Résolution 320 (XII) du 1er mars 1977 de la Conférence des ministres de la CEA tenue à Addis-Ababa, Ethiopie.

L'Institut a son siège à Dakar, Sénégal, auquel est rattaché un institut sous régional installé au Caire, Egypte. Le Gouvernement hôte, le Sénégal, a fourni les locaux, les facilités et les services nécessaires au fonctionnement efficace de l'institut. L'Institut a commencé à fonctionner à Dakar le 21 novembre 1963. Il a été établi en tant que projet quinquennal le 23 novembre 1964 afin de le faire bénéficier de l'assistance du Fonds Spécial du PNUD pour le financement de ses phases initiales.

Au cours des vingt trois années de son existence, le développement de l'institut est passé par trois étapes principales. La première couvre la période 1964-70, la seconde celle de

1971-77 et la troisième, en cours, la période de 1978 à maintenant.

I-A Phase I (1964-70)

Cette phase a été marquée par la mise en place de la structure institutionnelle fondamentale de l'institut et la définition de ses fonctions et de ses procédures administratives et financières. La Resolution 33 (VI) du 27 février 1964 définissait trois fonctions principales, interdépendantes et complémentaires assignées à l'institut à savoir :

- (a) La Formation - Formation de spécialistes et de cadres supérieurs des services et institutions gouvernementaux responsables du développement économique et de la planification.
- (b) La Recherche - Cette œuvre de formation sera étayée et complétée par des travaux de recherche appropriés en vue de la préparation de matériel d'enseignement et de l'établissement d'une documentation.
- (c) Les Services Consultatifs - L'institut fournira aux gouvernements africains, sur leur demande, des services consultatifs limités en matière de planification économique.

A ces fonctions fondamentales devaient s'ajouter des activités secondaires ou d'appui sous forme de conférences, séminaires et groupes d'études.

Les règles et procédures établies étaient en tous points conformes à celles en vigueur dans d'autres projets du Fonds

Spécial des Nations Unies. L'institut a été placé dès sa création sous la tutelle du Bureau de la Coopération technique des Nations Unies (UNOTC) New-York, en tant qu'agence d'exécution. Conformément aux dispositions de la Résolution 93 (VI), les organes de l'institut sont le Conseil d'Administration, le Conseil Consultatif des Etudes et de la Recherche et le Directeur.

Le Conseil d'Administration est formé des membres suivants :

- (a) Le Secrétaire Exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), Président de droit ,
- (b) Un représentant du Gouvernement de la République du Sénégal
- (c) Sept membres élus par la Conférence des Planificateurs Africains en raison de leur compétence et de leur expérience dans les domaines du ressort de l'institut et qui doivent être des ressortissants des pays membres ou membres associés de la CEA .

Le Conseil Académique Consultatif a pour fonction générale de superviser le programme académique et la performance de l'institut activites d'enseignement et de recherche incluses. Il donne des avis au Conseil d'Administration de l'institut sous la direction duquel il est placé.

Le Directeur de l'institut est nommé par le Secrétaire Général des Nations Unies après consultation avec le conseil d'Administration. Le Directeur assume la responsabilité générale de l'organisation, la direction et l'administration de l'institut

Conformément aux politiques générales arrêtées par le Conseil d'Administration, Le Directeur est membre de droit du Conseil d'Administration au sein duquel il exerce les fonctions de secrétaire.

Au départ, l'activité découlant du mandat assigné à l'Institut se limitait essentiellement à la formation des cadres moyens des différents ministères et services gouvernementaux. Cette formation était matérialisée sous forme d'un programme de base de neuf mois sur le développement économique et la planification organisé au siège de l'Institut à Dakar, Sénégal. Par la suite des cours de deux mois sur la planification sectorielle ont été ajoutés. Ces cours étaient organisés en coopération avec l'Institut National de Planification d'Egypte, basé au Caire.

A partir de 1967, le Conseil d'Administration a décidé de l'ajonction à ce programme initial de cours nationaux et sous régionaux de courte durée organisés à la demande des gouvernements des Etats africains, dans d'autres localités du continent. En octobre 1968, le Conseil d'Administration a décidé de scinder le cours fondamental de Dakar en trois composantes trimestrielles autonomes ce qui permettrait aux stagiaires qui le désiraient, de suivre une, deux, ou trois de ces composantes en plusieurs inscriptions.

Au cours de cette phase, les ressources financières de l'IDEP étaient constituées par un budget régulier, alimenté conjointement par la contribution du PNUD et par celles des Etats membres de la CEA. Le barème des contributions financières des Etats membres qui était initialement fixé à 365.000 dollars EU, devait par la suite, être porté à un million de dollars EU par la Resolution 285 (XII) adoptée par la Conférence des ministres

de la CEA à sa session de 1965 à Nairobi.

I- B Phase II (1971-77)

Cette phase a vu intervenir de profondes modifications dans les structures de formation de l'Institut. Le programme fondamental de neuf mois, dit "cours de Dakar" a été remplacé par un programme décentralisé axé sur trois activités interdépendantes : (i) des cours régionaux intensifs de courte durée, (ii) un programme de six mois de formation individualisée par la recherche et (iii) des séminaires sous régionaux.

Les cours régionaux intensifs de courte durée (4-8 semaines) avaient lieu à Dakar ou hors de Dakar. Des thèmes spécifiques ont été choisis pour chaque cours régional. Une série de cours de six semaines a été organisée à Dakar sur "le financement du commerce et du développement dans les pays africains". Une autre série de cours, d'une durée de quatre semaines, a été organisée au Caire sur "la planification régionale et le développement". Une autre série de cours, d'une durée de huit semaines, portant sur l'évaluation de projets, a été organisé conjointement par l'IDEP, l'IDE de la Banque Mondiale et l'Institut d'Etudes sur le Développement (IDS) de l'Université de Nairobi, à Nairobi.

Le programme de six mois de formation individualisée par la recherche était au centre de la nouvelle orientation. Ce programme mettait l'accent sur la formation par la recherche et dans ce cadre des candidats africains sélectionnés étaient encadrés pour effectuer une recherche sur des domaines critiques du développement économique et social en Afrique. Ce programme devait

également être utilisé comme appui pour l'entreprise, par des fonctionnaires et des professeurs d'université africains qualifiés et expérimentés d'une recherche sur certaines expériences africaines en matière sociale et économique. Cette formation de jeunes spécialistes du développement de différents pays, par la réalisation de projets de recherche, s'est effectuée sous la direction du personnel de l'institut. Ce programme annonçait en quelque sorte le programme actuel de formation par la recherche dans le cadre duquel des candidats qualifiés préparant un mémoire de DEA.

Les séminaires sous régionaux étaient centrés sur l'analyse des déséquilibres régionaux, du développement et de la planification et ils ont été organisés dans différentes sous région du continent. Y participaient essentiellement de jeunes universitaires et des fonctionnaires travaillant dans le domaine de la planification du développement social et économique. Ces séminaires étaient d'une durée de quatre à six semaines.

Au total 7 cours intensifs et séminaires sous régionaux ont été organisés entre 1970 et 1977, dans les villes suivantes : Dakar-Sénégal (25 cours et 7 séminaires sous régionaux) ; Accra-Ghana (2) ; Kumasi-Ghana (1) ; Ibadan-Nigeria (1) ; Abidjan-Côte d'Ivoire (3) ; Ouagadougou-Burkina Fasso (1) ; Bamako-Mali (1) ; Niamey-Niger (2) ; Lomé-Togo (1) ; Cotonou-Bénin (1) ; Rabat-Maroc (3) ; Tanger-Maroc (1) ; Alger-Algérie (1) ; Tripoli-Lybie (1) ; Le Caire-Egypte (5) ; Tunis-Tunisie (1) ; Douala-Cameroun (2) ; Kinshasa-Zaïre (1) ; Brazzaville-Congo (1) ; Dar-Es-Salam-Tanzanie (2) ; Nairobi-Kenya (4) ; Mogadiscio-Somalie (1) ; Butare-Rwanda (1) ; Tananarive-Madagascar (1) ; Gaborone-Botswana (1) ; Port-Louis-Maurice (1).

Pour réaliser cette nouvelle structure de programmes, l'Institut s'est directement associé à de nombreuses autres institutions nationales, régionales et internationales. La variété des activités a entraîné une augmentation du budget de l'Institut qui a représenté une enveloppe record de 2,1 millions de dollars au cours de cette phase, alors que dans la phase précédente, le budget annuel moyen de fonctionnement est d'environ 1 million de dollars EU.

Dans cette phase, le Conseil d'Administration a également adopté de nouvelles réglementations conférant au Directeur de l'Institut la responsabilité de contracter directement des accords bilatéraux avec les organismes donateurs ce qui lui permettait donc de recourir à des ressources extra budgétaires en complément du budget régulier pour couvrir les activités de l'Institut.

I-C Phase III (1978-85)

Cette phase a vu s'opérer les réformes structurelles décisives qui sont, à ce jour, à la base des activités de l'institut. Cette phase peut être scindée en deux périodes distinctes mais solidaires, à savoir la phase IIIA (1978-80), et la phase IIIB (1981-85).

Période 1978-80

Il faut rappeler que les statuts actuels de l'Institut ont été adoptés aux termes de la Résolution 320 (XIII) du 1er mars 1977 de la Conférence des Ministres de la CEA à Kinshasa, Zaïre. A la suite de consultations entre les représentants du Siège des Nations Unies, du PNUD et de la CEA, les dispositions

nécessaires ont été prises, dès le 1er janvier, pour le transfert des fonctions d'agent d'exécution de l'IDEP qui assumait le Siège des Nations Unies, au Secrétariat de la CEA. L'Instruction Administrative N° 83 en date du 5 avril 1978 définit les procédures d'administration et de gestion arrêtées en vue de la réglementation et du suivi des activités de l'IDEP par la CEA, agent d'exécution.

Annonçant la Résolution 320 (XII) de la Conférence des ministres de la CEA, une résolution avait été adoptée par le Conseil d'Administration à sa session de février 1977 à Kinshasa, Zaïre, qui a, une fois encore, modifié de façon radicale, le programme et les activités de l'Institut. Le nouveau programme préconisé a remplacé le programme de six mois de formation individualisée par la recherche de la phase II précédente. Ce nouveau programme comportait un cycle unique de formation post universitaire étalé sur deux ans qui devait être entièrement organisé au siège de l'Institut à Dakar. Ce cycle se composait des éléments suivants :

- Première année

Un programme de formation de base de neuf mois sur les théories, les techniques et les stratégies de développement économique et de planification.

- Seconde année

(a) des programmes de spécialisation de trois mois sur l'analyse de secteurs spécifiques des économies africaines

(b) un programme de six mois de formation par la recherche dans le cadre duquel les stagiaires qualifiés préparent un mémoire de DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies).

La période 1981-1985

C'est dans cette période qu'on a commencé à être mis en oeuvre le nouveau programme et les autres réformes intervenues à l'institut au plan de l'organisation et de l'orientation, entre autres. En 1980, le Conseil d'Administration a demandé qu'un plan à moyen terme basé sur les directives lui soit présenté à sa prochaine réunion.

En 1982, ce plan a été présenté au Conseil d'Administration pour discussion et approbation. Il a été par la suite présenté et adopté à la 8ème réunion de la Conférence des Ministres de la CEA tenue à Tripoli, Libye, du 27 au 30 avril 1982. Depuis l'adoption du Plan à Moyen Terme de l'IDEP en 1982, la structure de croissance des activités de l'institut ainsi que la transformation structurelle qu'elle implique ont été organisées autour des orientations, des directives et des objectifs définis dans ce plan.

On peut considérer que les objectifs suivants, entre autres, ont été atteints :

1. Expansion tant verticale qu'horizontale du programme de formation selon les orientations définies par le Conseil ;
2. Diversification des activités de l'IDEP, ce qui a eu l'avantage d'assurer une certaine complémentarité et des

interférences entre les différentes composantes du cycle de programmes de formation de deux ans ainsi qu'entre le programme de formation, la recherche et les activités d'appui telles que conférences, séminaires et groupes d'études ;

3. Restauration du matériel, des locaux et autres éléments d'actif de l'institut ;
4. Utilisation accrue des ressources disponibles qui a entraîné une réduction des coûts et par conséquent une amélioration de la productivité.

IX - ACTIVITÉS DE L'IDEPE EN 1984-85

Au cours de l'année académique 1984-1985, les activités de l'institut non seulement se sont, dans l'ensemble, considérablement élargies mais elles ont également subi des transformations structurelles fondamentales sur le plan tant quantitatif que qualitatif. D'abord, le nombre de programmes de cours de thèmes et d'heures d'enseignement du programme de formation ainsi que le nombre des stagiaires ont plus que doublé. Ensuite, le nouveau programme de recherche autonome, mais évidemment lié au programme de formation qu'il vient appuyer a fait l'objet de réformes importantes. Enfin, les autres activités d'appui, services consultatifs, séminaires et conférences - dans les domaines couverts par l'institut et présentant un intérêt pour les pays africains - ont été étendues.

Le nombre de stagiaires suivant les différents programmes de formation a plus que doublé et à dans l'année académique écoulée atteint un niveau record de 123 stagiaires. L'expansion tant horizontale que verticale de l'ensemble des activités de l'institut,

formation et autres, combinée au doublement du nombre des stagiaires, a impliqué naturellement une élévation de la production pour ne rien dire de l'amélioration de la qualité et de l'utilité des cours dispensés.

Les inputs et les coûts ont été, dans cette période, considérablement réduits. L'effectif de personnel professionnel et de personnel d'appui a été réduit et allégé en partie pour atténuer les contraintes financières. Un examen des qualifications du personnel montre, néanmoins, qu'elles correspondent mieux aux activités et programmes de l'institut. Cette croissance des activités malgré la réduction de l'effectif de personnel implique une amélioration nette de l'utilisation de capacités.

La réduction de l'effectif de personnel a entraîné une réduction des coûts financiers. Ce facteur a été néanmoins renforcé par d'autres réductions de coûts. Ainsi, toutes les bourses sont actuellement financées à des sources extrabudgétaires. En outre, une partie accrue du financement d'activités telles que les séminaires et conférences, la recherche, les nouveaux programmes de courte durée a été fournie par des sources extrabudgétaires. C'est ce qui a permis de concilier l'expansion et la réduction des coûts.

La diversification et la croissance du produit global d'une part et la réduction des coûts d'autre part, ont permis de réaliser nombre des objectifs fixes. D'abord, le coût moyen par stagiaire, de l'ordre de 40.000 à 50.000 dollars E.U. par an dans le passé, a été réduit à environ 10.000 - 15.000 dollars E.U. en 1984/85. Ensuite, le budget général a été équilibré ces trois dernières années. En d'autres termes, le coût de la formation est accueillamment rationalisé à l'institut et a été ramené à un niveau viable et les déficits chroniques soutenus ont été supprimés.

Une autre transformation structurelle est intervenue au niveau de la structure de répartition des dépenses qui favorise l'investissement. La proportion des dépenses d'investissement dans les dépenses totales s'est accrue à 25 % ou plus ces dernières années alors qu'elles étaient quasiment nulles au courant des années 1980. La plupart des éléments d'actif de l'Institut, y compris les bâtiments, étaient complètement déteriorés et nombre d'équipement essentiels faisaient défaut. L'Institut ne disposait pas de capacité d'imprimerie ou de photocopie, ni d'ordinateur. Les machines à écrire, les climatiseurs, les véhicules, etc., n'étaient pas, pour la plupart, fonctionnels.

Le fait d'avoir favorisé les dépenses d'investissement par rapport aux dépenses de fonctionnement a permis de restaurer et de créer des éléments d'actif, les anciens équipements et autres biens hors d'usage ont été remplacés, des équipements modernes nouveaux ont été commandés, dont récemment des appareils d'imprimerie et de calcul. L'ordinateur, un système IBM a été installé et est déjà fonctionnel. Toutes les dispositions ont déjà été prises pour l'achat et l'installation de la machine à imprimer une fois les crédits budgétaires alloués. Les réparations essentielles du bâtiment ont démarré en 1984 et se sont poursuivies en 1985 avec la construction d'un mur de clôture et le défrichement de terrains adjacents. L'accent mis sur la formation de capital et l'acquisition de matériel moderne a considérablement contribué à l'accroissement de la productivité des autres capacités et ressources.

Il faut toutefois souligner ici que le processus de réduction des coûts et d'utilisation plus poussée des ressources, soit matérielles soit non matérielles, est arrivé à un niveau qui

ne peut plus être dépassé, il n'est plus possible de réduire davantage les inputs sans compromettre les activités et la viabilité de l'institut. En fait, il a fallu en 1984 reporter à plus tard certaines dépenses nécessaires par manque de ressources. Cela a impliqué un ralentissement dans la réalisation de certaines activités essentielles. Toutes les activités étant solidaires, la persistance d'une telle situation aurait un effet négatif, comme c'est accueilli le cas, sur la performance générale de l'Institut.

Il faut également noter que dans le passé, il était remédié au retard dans le recouvrement des ressources ordinaires par la mobilisation de ressources extraordinaires (qui se sont élevées en moyenne à 200.000 dollars par an ces deux dernières années). Or, ce processus a été également exploité jusqu'à la dernière limite. Les programmes d'assistance technique et autres sources de financement hors budget ne peuvent assurer le paiement des salaires du personnel administratif et du personnel essentiel, qu'il s'agisse de personnel professionnel ou d'appui. Ces dépenses, après toutes les réductions possibles et le maintien d'un personnel très réduit, sont actuellement supérieures à 1,2 million de dollars B.U. Comme il a été indiqué plus haut, c'est là un strict minimum et des dépenses doivent être couvertes sur le budget ordinaire, ce qui implique, par conséquent que désormais les apports des sources extrabudgétaires ne pourront constituer qu'un complément dans le budget ordinaire d'une enveloppe minimum de 1,5 million de dollars, si on veut maintenir le niveau actuel d'activités.

Les sections qui vont suivre mettent en relief ces nouvelles orientations et les caractères des activités de l'IDEP pendant l'année académique 1984/1985.

II - A Formation

Le nombre des stagiaires ayant suivi les différents programmes de l'Institut a atteint pour l'année académique 1984/1985 le chiffre de 123, soit le maximum jamais atteint. Des détails sur la répartition de ces stagiaires dans les différents programmes de formation et par pays sont fournis, en annexe au présent document.

Le programme de formation, rappelons-le, consiste en un cycle de programmes de deux ans aboutissant au DEA en Développement Economique et Planification. Au cours de l'année académique 1984/1985 ce cycle de programmes de deux ans était composé :

1. d'un programme de base de neuf mois sur le Développement Economique et la Planification ;
2. de programmes de spécialisation de trois mois dans trois domaines différents : (a) Industrialisation en Afrique (b) Energie et Développement en Afrique et (c) Développement des Ressources Humaines et Planification de la Main-d'œuvre en Afrique ;
3. d'un programme de six mois de Formation par la Recherche dans le cadre duquel les stagiaires rédigent le mémoire requis en fin de cycle pour l'obtention du DEA.

1. Programme de formation de base de neuf mois

Le programme a commencé le 5 novembre 1984 avec un effectif de 51 stagiaires venant de treize pays africains différents. Il s'est achevé le 30 juin 1985. Il était divisé en deux

semestres clôturés chacun par un examen. Une période de vacance de deux semaines était prévue entre les deux semestres.

Les cours ont porté sur onze domaines d'étude différents et l'accent a été mis sur les études de cas, les expériences sur le terrain et l'application empirique aux conditions spécifiques de l'Afrique. Une série de nouveaux cours a été ajoutée pour la première fois, Monnaie et Banques, Finances publiques, Politiques d'ajustement macroéconomiques et Planification régionale. Ces nouveaux éléments du programme ont permis d'initier les stagiaires à une série de directives et à une nouvelle dimension des politiques d'évaluation en matière de gestion de la demande et d'ajustement structurel dans le contexte du développement économique et de la planification des économies africaines.

A la fin du programme, 50 stagiaires ont présenté l'examen final. 40 d'entre eux ont réussi et il leur a été décerné le Diplôme de Développement Économique et de Planification de l'IDEP. 4 d'entre eux ont obtenu la mention "Bien", 14 la mention "Assez Bien" et les autres la mention "Passable".

2. Les programmes de spécialisation de trois mois

De nouveaux programmes sectoriels de courte durée ont été introduits pour la première fois, en plus du programme de spécialisation de trois mois sur l'industrialisation. Il s'agit des programmes intitulés : "Énergie et Développement" et "Développement des Ressources Humaines et Planification de la Main-d'œuvre". Un troisième programme nouveau sur "l'Alimentation, l'Agriculture et le Développement Rural", est en voie d'élaboration et démarrera dès que les ressources nécessaires auront été mobilisées.

Des discussions préliminaires ont eu lieu, avec des résultats positifs, avec la FAO en vue de lui faire parrainer ce dernier programme conjointement avec l'UDEP. Les négociations se poursuivent.

(a) Industrialisation en Afrique

19 stagiaires originaires de 13 pays africains ont suivi ce programme qui a démarré le 5 novembre 1984 et s'est achevé le 8 février 1985. Sur les 19 stagiaires qui se sont présentés à l'examen final, 17 ont été reçus dont 2 avec la mention "Bien" et les autres (sauf un) avec la mention "Assez Bien".

Au cours de l'année académique 1984/1985 les cours dispensés dans le cadre du programme traitaient des sujets suivants : (i) Stratégies et politiques macroéconomiques d'industrialisation en Afrique ; (ii) Planification microéconomique et élaboration de projets agricoles et industriels (applications et études de cas) ; (iii) Analyse sectorielle secteur des biens d'équipement, secteur des biens intermédiaires, secteur des industries rurales et artisanales ; (iv) Techniques quantitatives de planification industrielle.

(b) Energie et Développement en Afrique

Ce programme de formation a été organisé en collaboration avec l'ENDA-Dakar, 16 stagiaires originaires de 7 pays africains, parmi lesquels des ingénieurs spécialisés dans le domaine de l'énergie, des économistes et des agronomes, ont participé à ce programme qui a démarré le 4 mars et s'est achevé le 7 juin 1985. La cérémonie de clôture a été présidée par son Excellence Cheikh Hamidou Kane, ministre sénégalais du Plan et de la Coopération. Sur les 16 stagiaires qui se sont présentés à l'examen

final, 15 ont été reçus dont 2 avec la mention "Bien", 6 avec la mention "Assez Bien" et les autres avec la mention "Passable".

Les bourses des stagiaires ayant participé à ce programme ont été financées par la CEE dans le cadre de son assistance à l'ENDA-Dakar. Les institutions suivantes ont fourni une assistance technique sous forme d'envois de professeurs missionnaires : (i) l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), Paris-France ; (ii) l'Institut Economique et Juridique de l'Energie (IEJE) - Grenoble-France ; (iii) l'Instituto de Economica Energética (IDE) - Bariloche-Argentine et (iv) l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie (AFME) - Paris-France.

Les cours ont été structurés de telle façon que la première partie du programme a été consacrée aux principes théoriques et la seconde aux applications pratiques. Dans la première partie, d'une durée de sept semaines environ, les stagiaires ont étudié les techniques théoriques et analytiques de planification sectorielle et de gestion du secteur énergétique. Les thèmes majeurs suivants ont été traités : bilans énergétiques, techniques analytiques de simulations et méthodes de prévision, ressources énergétiques conventionnelles et non conventionnelles (renouvelables), consommation et utilisation d'énergie, établissement des prix de l'énergie, gestion de la demande et stratégie de conservation.

La seconde partie du programme, qui a duré six semaines environ a consisté en travaux sur le terrain, visites du terrain, études de cas de pays et exercice d'évaluation et de gestion de projets énergétiques réels. Dans le cadre du programme un travail sur le terrain d'une semaine a été organisé ainsi que des visites d'installations énergétiques au Sénégal. Un groupe de stagiaires a effectué des enquêtes sur le terrain à Saint-Louis

(nord du Sénégal) tandis qu'un autre groupe effectuait des enquêtes sur le terrain en Casamance (au sud du Sénégal). Le travail et les enquêtes sur le terrain ont porté sur les sources, les besoins, les structures de consommation et d'utilisation d'énergie en milieu rural. Les visites à installations énergétiques ont été effectuées dans les régions suivantes (i) Région de l'Île de Bour (énergie solaire) ; (ii) Régions de Gossas et Bambey Tialen (énergie hydraulique par pompage) ; (iii) Région de Saint-Louis (énergie solaire) ; (iv) Sud de la Casamance (biogesteurs) et Centrale SENELEC de Bel-Air à Dakar (électricité).

c. Développement des ressources humaines et Planification de la main-d'œuvre

Ce programme a été organisé en collaboration avec la CEA. 22 stagiaires, économistes, sociologues, démographes et autres spécialistes des sciences sociales, originaires de 16 pays africains, ont participé au programme. Le programme a démarré le 6 mai 1985 et s'est terminé le 6 août 1985. Sur les 22 stagiaires qui se sont présentés à l'examen final 19 ont été reçus, dont 7 avec la mention "Bien", 8 avec la mention "Assez Bien" et les autres avec la mention "Passable".

L'USAID a fourni le financement nécessaire pour un consultant chargé de l'administration du programme. Cette assistance a été fournie dans le cadre d'un projet signé avec la CEA qui coportait d'autres activités en matière de développement des ressources humaines comme par exemple l'organisation de séminaire dans ce domaine. L'autre source de financement a été le FNUAP qui a financé les bourses de stage, qui ont représenté un montant de 57.000 dollars E.U. 15 bourses ont été ainsi financées bien que le FNUAP ait consenti des fonds pour le financement de 20 bourses.

Le programme avait un caractère global et a traité des aspects démographiques, des besoins essentiels, de l'éducation et la formation, de l'emploi, de la planification de la main-d'œuvre, de la répartition spatiale de la population. Il constitue une des pierres d'angle des activités de l'Institut et les résultats obtenus influeront certainement sur toutes les autres activités.

Les cours de ce programme ont été dispensés par le personnel enseignant de l'Institut avec une certaine contribution du Consultant recruté pour une courte durée par la CEA et d'autres professeurs extérieurs, parmi lesquelles un expert de la CEA, Addis-Ababa, un expert de l'UNESCO, Dakar et des fonctionnaires du ministère du Plan à Dakar.

3. Le Programme de six mois de formation par la recherche .

Au cours de l'année académique 1984/1985, 15 stagiaires ont participé au stage de formation par la recherche. Sur ce chiffre, 10 étaient candidats au DEA et les 5 autres étaient de simples stagiaires de recherche. Les candidats au DEA avaient tous été reçus avec au moins la mention "assez Bien" à l'examen final du programme de base le neuf mois et à l'examen final d'au moins un des programmes de spécialisation de trois mois. Les cinq autres candidats n'avaient pas obtenu la mention minimale requise, la mention "Assez Bien" soit 65 % des points aux programmes antérieurs du cycle de programmes de DEA.

Le programme a débuté le 18 février 1985 et s'est officiellement terminé à la fin juillet 1985. Néanmoins, les stagiaires qui n'avaient pas achevé leurs travaux en vue de la soutenance de

leur mémoire de DEA ont été autorisés à introduire une demande de soutenance formelle une fois leur travail reconnu terminé par leurs superviseurs. Ainsi, à la fin février 1985, six des 11^e stagiaires admis à être candidats au DEA ont soutenu avec succès leur mémoire. Sur les 5 candidats restants, 2 ont abandonné et les autres sont en voie de terminer leur mémoire qu'ils souciendront plus tard. Il sera livré aux quatre candidats admis comme stagiaires de recherche des certificats d'assiduité, à l'achèvement de leurs rapports de recherche.

Les sujets de mémoire approuvés pour les candidats au DEA couvrent une vaste gamme de domaine dont entre autres le développement des ressources humaines et la planification de la main-d'œuvre, l'agriculture, l'industrialisation, le commerce et les finances internationaux. Tous ces mémoires étaient des applications empiriques et impliquaient des études de cas de pays. De plus, il étaient axés sur les politiques et traitaient de problèmes de développement et de planification spécifiques des différents pays étudiés.

II- B Effectifs de stagiaires

Il a été indiqué plus haut que l'effectif total de stagiaires pour l'ensemble des programmes avait atteint en 1984/85 le chiffre record de 123. La classification des stagiaires par pays, programme, est présentée en Annexe. Tous les participants ont été financés par des sources extérieures à l'IDEP. Etant donné la crise financière qui confronte les pays africains, c'était

* Un autre candidat, admis d'abord comme stagiaire de recherche a finalement été admis par le Comité de recherche du personnel enseignant, à présenter le DEA

peut être le seul moyen par lequel l'institut pouvait exercer son mandat en matière de formation.

La contrainte majeure, qui limite le recrutement des stagiaires suivant les programmes de formation de l'IDEP demeure le financement des bourses. Depuis 1977, ces bourses étaient financées sur les chiffres indicatifs nationaux du PNUD (CIP). Parmi les autres sources figurent la CEE et la SIDA. En 1984/85, l'IDEP a réussi à obtenir 100.000 dollars E.U. auprès de la BADÉA à cette fin. Des efforts ont également été faits pour le financement des programmes de courte durée sur "les ressources humaines" et "l'énergie". Le FNUAP a ainsi accepté d'accorder et a effectivement fourni une somme de 57.000 dollars E.U. pour le financement de bourses pour le programme sur les ressources humaines. Des négociations sont également intervenues en vue d'une contribution de 300.000 dollars E.U. de l'Egypte au financement pour une période de trois ans, de bourses de stages pour le programme sur l'énergie.

Un autre facteur limite le recrutement de stagiaires. Il s'agit de la capacité d'accueil des salles de cours équipées pour l'interprétation ainsi que du nombre des interprètes. Pour ce qui est des salles de cours une nouvelle salle a été équipée en 1984/85 pour l'interprétation. En ce qui concerne les interprètes la solution consiste à recruter des interprètes pour de courtes durées en cas de besoin.

II - C Séminaires/Ateliers

Deux séminaires/ateliers ont été organisés par l'institut en 1985. Le premier sur "l'élimination de l'analphabétisme en Afrique", qui s'est tenu en février 1985, a été co-parrainé par l'IDEP et l'UNESCO. Y ont participé 25 cadres supérieurs

venant de ministères de l'éducation, et d'institutions et d'organisations d'enseignement de toute l'Afrique. Le second séminaire, Séminaire III de niveau supérieur sur les politiques énergétiques organisé à l'intention de l'Afrique francophone auquel ont participé des ministres, des présidents-directeurs généraux et des directeurs d'institutions opérant en matière d'énergie, était co-parrainé par l'Institut de Développement Économique (IDE) de la Banque mondiale et le PNUD. s'est tenu à Abidjan, Côte d'Ivoire, en juin 1985.

L'Institut a également été invité, et a participé de façon active en 1985, à deux autres séminaires/acariers. L'un à Accra, Ghana et l'autre à Abidjan, Côte d'Ivoire. Le séminaire d'Accra portait sur "l'investissement étranger en Afrique" et était organisé par le Centre Africain d'études monétaires (CAEM). Un membre du personnel de l'IDEP y a présenté un document intitulé "Impact de l'investissement étranger sur les activités économiques des pays africains". L'autre séminaire était organisé conjointement par la CEA, l'UNEP et la BAD. Il s'est tenu à Abidjan et portait sur "l'incorporation de sujets sur l'environnement dans les programmes de formation des institutions partenaires par la CEA". Le représentant du personnel enseignant de l'IDEP à ce séminaire a été élu rapporteur et a participé à l'élaboration des documents finaux qui devaient être communiqués aux institutions et gouvernements africains participants. Une suite a été donnée à ce séminaire avec la tenue récemment, au Caire, d'un séminaire de haut niveau, regroupant des ministres et des directeurs d'institutions, sur le thème "Environnement et développement en Afrique". Le directeur a représenté l'institut à ce séminaire.

II- D Assistance technique

L'Institut a fourni des services d'assistance technique à différentes organisations au cours de l'année académique 1984/1985. D'abord, il a été demandé à l'Institut de présenter un module de cours à un séminaire organisé par l'Ecole internationale de Bordeaux, France. Dans le cadre de ce séminaire, un professeur principal de l'IDEPE a assuré pendant une semaine un cours sur deux thèmes : a) les techniques de planification et b) la coopération régionale et l'harmonisation des plans. Ensuite, le Centre africain d'études monétaires (CAED), dans le cadre de son programme de formation, a demandé à l'IDEPE de participer à un cours sur "la comptabilité nationale et la programmation financière". Un membre du personnel enseignant de l'IDEPE a été désigné pour assurer le cours d'une semaine sur "la transmission des politiques économiques : fiscales, monétaires, des revenus et autres politiques de stabilisation". Enfin, le ministère togolais du Plan a récemment demandé à l'IDEPE de mettre sur pied un module dans le cadre de son cours de courte durée sur la planification nationale. Le plan du cours ainsi que son organisation ont été préparés par le personnel enseignant de l'IDEPE et un consultant de l'IDEPE a assuré le cours sur "les procédures de planification et les techniques de programmation".

II- E Services consultatifs

Les demandes de services consultatifs adressées à l'IDEPE par les gouvernements et institutions africains ainsi que par des organisations internationales s'accroissent à un taux exponentiel. En 1985, l'IDEPE a continué à participer à titre principal, avec la CEA, l'OUA et la BAD à la préparation

des études nécessaires à l'établissement d'un "Fonds monétaire Africain". En outre, l'institut a reçu en 1984/1985, des demandes de services consultatifs, du Sénégal, de la Guinée, du Mali, du Rwanda, du Libéria, de l'Egypte, de l'OUA, de la BAD, de la SADCC, de la FAO, de l'UNESCO, et de l'ONUDI, entre autres. Il n'a toutefois pu répondre à ces demandes que de façon marginale en raison principalement des contraintes au plan de la capacité.

L'une des contraintes majeures à cet égard résulte du nombre limité des membres du personnel d'enseignement et de recherche. Dans ce domaine vital, la capacité est actuellement de 4 professeurs plus le Directeur auxquels viennent s'ajouter un petit nombre d'experts recrutés pour de courtes périodes ou à temps partiel. Les négociations entreprises pour la fourniture d'un professeur supplémentaire par le gouvernement allemand, dans le cadre de son assistance technique, ont abouti en 1985. Pour la réalisation des objectifs de l'institut, le nombre de professeurs devrait être augmenté à un minimum de 8, plus quatre autres professeurs qui seraient financés à des sources non-budgetaires. Ce n'est qu'ainsi que l'institut pourra répondre de façon plus positive aux demandes de services consultatifs.

III. PROBLEMES ET CONTRAINTES STRUCTURELLES

Les fonctions fondamentales statutaires de l'institut définies par la Resolution 93 (VII) du 27 février 1964 adoptée par la Conférence des ministres de la CEA et amendées par la suite se résument aux quatre activités interdépendantes suivantes : la formation, la recherche, les services consultatifs et les activités d'appui telles que conférences, séminaires et ateliers.

Ces dernières années, les activités de l'institut au

tre de la recherche et des services consultatifs à des gouvernements et des institutions africaines et à des organisations internationales n'ont pas pu se développer en conformité avec la croissance effective des programmes de formation. La principale raison réside dans l'insuffisance tant de la capacité que des ressources financières permettant de créer la capacité nécessaire. A cet égard, la contrainte la plus grave a été liée à l'effectif réduit d'experts et de professeurs à plein temps dont dispose l'institut. Le personnel a pu cependant contribuer au travail de recherche dans le cadre de la préparation de seminaires et effectuer certaines tâches urgences, mais il ne pouvait pas entreprendre une recherche systématique ou assurer des services consultatifs sur une base continue.

Dans le programme de formation, lui-même, certaines incunes importantes subsistent. La principale contrainte résulte de l'absence de financement pour les bourses. Dans ses phases antérieures, l'institut finançait les bourses sur son budget. Ces dernières années cette forme de financement a été complètement abandonnée. Les bourses sont actuellement financées par les ministères lequel des stagiaires sur les ressources dont ils disposent, dont entre autres, les CIP nationaux et autre assistance bilatérale ou multilatérale. Il en est résulté une contrainte importante qui a influe sur le nombre des stagiaires bénéficiant des programmes de l'institut et entraîné des fluctuations de l'effectif en cours d'année. Cette situation ne favorise pas la planification des activités de l'institut. Elle implique très souvent une sous-utilisation de la capacité et donc une élévation des coûts.

De plus, le niveau des bourses fixé par les Nations Unies est bas d'autant plus que l'institut ne fournit aucune assistance en matière de logement ou de nourriture. Les stagiaires,

plus particulièrement ceux des programmes de courte durée (3 mois) et souvent très difficilement à se loger à un coût raisonnable et à satisfaire d'autres besoins essentiels au niveau actuel des bourses. Néanmoins eux sont mariés et doivent subvenir aux besoins de leurs familles. Des solutions provisoires ont été trouvées, telles que la fourniture d'une assistance de l'institut pour la recherche de logements collectifs ou la possibilité d'avoir des repas à moindre coût, mais ces solutions ne sont pas avérées satisfaisantes.

A la base des insuffisances et des problèmes signalés plus haut, on trouve le défaut de financement. Si des ressources suffisantes pouvaient être mobilisées, nombre des lacunes ci-dessus seraient comblées.

Les contributions des gouvernements et du PNUD sont les principales sources de financement de l'institut. Ces dernières années, ces contributions n'ont pas cessé de diminuer. Les contributions des gouvernements qui sont fixées en fonction des PNB des pays par application d'une formule arrêtée par la Conference des Ministres de la CEA, aux termes de la Resolution 285 (XIII) adoptée en 1965 à Nairobi, Kenya, atteignent au total 1,00 million de dollars par an. Cette contribution totale a été accueillie récemment à 1,5 million de dollars aux termes de la résolution adoptée par la Conference des Ministres de la CEA à sa réunion tenue à Tripoli (Libye) du 27 au 30 avril 1982. Ce chiffre a été obtenu par application de la même formule mais en se basant sur les chiffres de PNB 1980 et en englobant dans la liste des États contribuants des pays africains ayant récemment accédé à l'indépendance.

Malheureusement, les contributions effectives des Etats membres n'ont pas atteint les niveaux requis. Ces trois dernières

années, les contributions des pays africains se sont amenuisées passant de 600.000 dollars en 1982 à moins de 300.000 dollars en 1985. Des efforts considérables devront par conséquent être faits pour renverser cette tendance.

Les contributions du PNUD qui avaient alimenté l'IDEPI depuis sa création il y a 23 ans ont, également non seulement été réduites mais le PNUD a également jugé nécessaire de les suspendre. La raison principale invoquée est que le PNUD juge inopportun de lier ses ressources à un seul projet pendant une aussi longue période. Ces dernières années la contribution du PNUD de plus de 1 million de dollars par an en est tombée à 0,75 million de dollars. En 1986, cette contribution a été maintenue à titre exceptionnel.

Les ressources extrabudgétaires fournies par des sources d'aide bilatérale ou multilatérale, qui constituent la dernière source de financement se sont accrues ces dernières années. En 1985 elles ont atteint le niveau d'environ 0,4 million de dollars. Elles vont principalement au financement d'activités telles que les séminaires, les bourses, etc. et ne peuvent donc pas se substituer aux ressources ordinaires qui doivent être dépensées au titre d'activités essentielles et des inputs qu'elles exigent.

Le niveau insuffisant des financements et leur variation sont une cause majeure d'instabilité et d'incertitude en ce qui concerne les activités de l'Institut. Cette insuffisance des ressources limite en outre le niveau des activités. Elle a un effet multiplicateur qui agit dans le sens d'une baisse. L'incertitude engendre en effet l'apathie, le non engagement, la planification sommaire, une réduction du rendement et une baisse de la qualité des services qui à leur tour entraînent une réduction des financements, comme dans un cercle vicieux.

La direction et le Conseil d'Administration de l'institut espèrent que la mission d'évaluation envisagée débouchera sur des propositions concrètes tendant au renforcement de l'Institut pour lui permettre de remplir son mandat de formation, en matière de recherche, services consultatifs et activités d'appui, vis-à-vis des gouvernements africains. Pour conclure il faut souligner que l'IDEP est plus que jamais appelé à jouer un rôle d'institution pilote dans le développement économique du continent africain. Il est également bien placé pour contribuer aux efforts faits à cet égard au niveau international. Toutes les parties concernées sont quasi unanimement d'avis que des efforts doivent être faits pour engager l'Institut dans la voie de la réalisation de cet objectif en 1986. Les propositions et les recommandations contenues dans le présent Rapport Annuel sont un premier pas vers la définition des moyens qui permettront de réaliser l'objectif souhaité.